



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Georgian Downs			
Date	3 août 2024	Heure de départ	19 h 15	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 25 °C)	Vent	14 km/h Nord-Ouest	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s.)			
Nombre de courses	8	Courses de qualification	1 FB	Nombre total d'inscriptions 79
Total des paris mutuels	\$ 137,800			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Neil McCoag	Juge associé Tyler Fines (à distance)
Vétérinaire officiel : Dr Bernd Stanglmeier		

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Ryan Holliday a été autorisé à se retirer de deux courses.

Courses :

Course 1 – Le #5, "Wheelzablazin", arrivé en 5^e position, a été placé en 6^e position, pour avoir été dépassé lors du bris d'allure à la ligne d'arrivée.

Le cheval a changé la cadence pour l'amble dans le dernier droit et jusqu'à la ligne d'arrivée.

Le #8, "M I Radical", a terminé la course en 6^e position et a été placé en 5^e position.

Le #9, "Hallofaride", devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 2 – **Enquête**

Le #4, “Star Hairdresser”, arrivé en 4^e position, a fait un bris d’allure dans le dernier droit.

Aucune infraction aux règles sur les bris d’allure de la CAJO n’a été commise.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/XxbPzoiwvZ4>

Course 3 – Gerard Demers a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle 22.23.03(b) de la CAJO, pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable dans le dernier droit et après la ligne d’arrivée, alors qu’il conduisait le cheval, “Hit The Bank”.

Comme il s’agit d’une première infraction, il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 et une suspension de conduite de 3 jours, du 4 au 6 août, inclusivement.

Décision #2773072

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – **Enquête**

Le #4, “Easter Sundae”, a eu de l’équipement brisé avant le départ (collier d’épaule Buxton) et a été signalé dans la statistique avec un bris d’équipement survenu avant le début de la course.

Un remboursement complet du pari mutuel a été effectué, totalisant \$ 874.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/djhWCjizZkw>

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 4

“Crosscut” (1), pour \$ 8,000, entraîneur Tom Riley, propriétaire Brett Riley.